

Burundi : Les erreurs médicales parmi les principales causes de handicap physique

PANA, 17 mars 2022 Bujumbura, Burundi - Patrick Ngoga, représentant légal de la "Fondation Ngoga Patrick : Lève-toi, marche", a été paralysé de la jambe droite dès l'âge de sept ans, suite à une injection maladroite qui a touché la sciatique, et le cas n'est pas isolé au Burundi, par ailleurs, la loi est muette sur les erreurs médicales, a-t-il confié à PANA.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});